le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC http://www.sglce-cgt.fr Mars 2008 - 1,50 €

N° 329

SOMMAIRE

2 Commission exécutive du 22 janvier 2008

3 Editorial

4 à 6 Presse Informatique : s'organiser encore !

I à IV Tract salaires : campagne CGT (à distribuer)

7 Imprimerie nationale en lutte

8 Au pays de Sarkozy

9 Résistance

10 Brèves

11 Formation syndicale

12 Loi TEPA

Rapport à la commission exécutive du 22 janvier 2008

L'actualité sociale est marquée à la fois par des initiatives de luttes et de mobilisation et par des signes de renoncement et de démobilisation.

Au chapitre des luttes

La journée d'aujourd'hui a pour but de peser dans les négociations sur la réforme des régimes spéciaux. Elle est initiée par les syndicats de la RATP, de la SNCF, d'EDF, de GDF qui manifestent en ce moment entre Austerlitz et les Invalides.

La grève de l'UNEDIC/ANPE contre la privatisation du service public de l'emploi se déroule également aujourd'hui.

Après demain, c'est l'ensemble de la fonction publique qui sera en lutte pour le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat, la revalorisation de points indiciaires et un calendrier de négociations salariales pour l'année 2008. Les fédérations des services publics revendiquent également le remplacement des effectifs partis à la retraite.

Au chapitre du renoncement qui alimente la démobilisation

Dans le même temps, la CFTC, la CGC, FO et la CFDT ont signé l'accord sur la « modernisation du contrat de travail ».

Pour l'analyse complète du texte, je vous renverrai avec profit sur les sites de la confédération et de la fédération ou Sylvain Chicotte, inspecteur du travail, revient notamment sur l'allongement des périodes d'essais, la séparation à l'amiable ou le contrat de mission pour les cadres a priori, mais très facilement généralisable à tous les salariés.

Mais, au-delà de ce texte qui finalise des volontés patronales existant depuis de nombreuses années, il faut surtout souligner l'état d'esprit des signataires représentant les salariés : FO disant que ce texte est un bon compromis et la CFDT déclarant que le MEDEF n'a pas pu aller aussi loin qu'il aurait voulu ; ce sont des attitudes très « capitulardes » qui ne donnent ni confiance, ni perspective au monde du travail.

Les salariés ont été singulièrement absents de cette négociation. Nous-mêmes, la CGT, avons-nous fait tout le nécessaire pour informer et mobiliser ? Certainement pas, mais à notre corps défendant, nous devons reconnaître que l'ampleur, la violence et la multitude des attaques portées contre le monde du travail pèsent sur notre capacité à riposter à tous les coups. Nos forces organisées sont également trop faibles pour faire entendre partout la voix de la résistance et de l'action. Nous y reviendrons…

Deuxième dossier où la mobilisation n'est pas à la hauteur : les retraites. Avant tout, deux rappels. De même que la réforme des régimes spéciaux n'est pas signée, le passage à 41 années de cotisations n'est pas admis. Les positions de la CGT sont claires mais ne sont pas assez connues. Le nouveau mensuel de la CGT, *Ensemble* et la *NVO* spécial retraite ne sont pas utilisés pour expliquer nos positions.

Pour mobiliser sur la bataille des retraites, bataille en pleine actualité même si ces derniers jours les médias ont davantage relayé les élections municipales et la crise boursière sur le fond du dossier, rien n'est réglé et le fond, c'est bien entendu le financement.

Nous parviendrons à rassembler si nous convainquons que d'autres solutions que la casse du système de répartition et son remplacement par la capitalisation sont possibles. La CGT a des propositions revendicatives et de financement qu'il nous faut connaître et être capables d'expliquer aux salariés :

- en faisant des efforts sérieux en matière d'information et de formation ;
- en organisant un stage sur cette question avec la SURL pour nous armer et donner un signe fort dans le domaine de la formation (Pierre-Yves Chanut, de la Confédération, serait intervenant).

L'autre grande question d'actualité sociale et qui prend le pas sur le reste est celle du pouvoir d'achat et des salaires. Je vous épargnerai le chapitre sur les promesses du candidat Sarkozy. Nous sommes dans la période de négociation dans les entreprises des NAO et la relance de l'inflation met en évidence pour tous les salariés, retraités, chômeurs, la chute brutale du pouvoir d'achat. Le blocage ou la revalorisation insuffisante des salaires et pensions se confronte aux augmentations importantes du prix des produits de consommation.

Dans toutes les entreprises, nous devons être à l'initiative pour exiger de véritables revalorisations et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat. Là encore, il faut convaincre que c'est possible et que les moyens financiers existent.

Un tract réalisé avec les UD sera bientôt disponible pour informer, expliquer et mobiliser les salariés dans les entreprises à l'aide d'exemples chiffrés. Sur tous les lieux de travail et pas uniquement en presse parisienne, nous devons poser cette interrogation avec la même force. C'est la question qui rassemble, qui peut permettre de gagner et de redonner confiance dans la possibilité de battre cette déferlante de mauvais coups par l'action collective.

En presse quotidienne nationale, notre pratique de la négociation sur les salaires en 2007 a été basée sur 3 principes :

- la volonté de faire respecter au minimum l'indice Insee, même si nous en connaissons les imperfections,
- l'union les salariés techniques, employés, cadres et journalistes,
- une combativité allant jusqu'à l'arrêt de travail et la fermeté jusqu'à la non signature. Cette attitude de refus de signature d'un accord salarial en presse parisienne est historique. En effet, rien ne nous oblige à ratifier de mauvais accords. Toutefois, nous ne pouvons en rester là.

Nous avons marqué des points, si l'on peut parler ainsi, mais à chaque fois que l'on avance, même si nos adversaires accusent le coup, ils reviennent vite à la charge avec de nouvelles ambitions.

Aujourd'hui, les chiffres ont dérapé (pour rester dans le langage des initiés) ; l'indice des prix est à 2,52 %, il manque donc 0,9 %. Nous avons donc, il y a près d'une semaine, envoyé un courrier au président du SPQN pour demander une réunion fin janvier ou début février ; il reste sans réponse à ce jour… Il faut donc faire monter la pression dans les entreprises.

À la CGT, une journée interprofessionnelle d'action sera organisée en février ou, en tout cas, durant le 1er trimestre. D'autant que des dossiers comme la reconnaissance des qualifications est toujours en suspens et que l'on peut s'interroger sur la volonté du SPQN de respecter les accords de 2004 et 2005.

La profession est à l'image du pays.

Le rapporteur examine la situation de chaque secteur.

Dans le Labeur, les salariés de Presse informatique et de l'Imprimerie nationale sont en lutte.

En Presse, suite à la restructuration au Monde, la situation est préoccupante. Le SGLCE se bat pour garder l'unité du groupe dans tous les secteurs et les emplois.

Le plan NMPP « défi 2010 » peut être une base de négociation, à condition que les principes de la distribution de la presse en France et la totalité des missions de l'entreprise soient maintenus. Nous pensons particulièrement à l'avenir des ARM et à la nécessité de réaliser un centre national des publications avec des salariés au statut actuel de l'entreprise NMPP.

Marc NORGUEZ

Président de séance : Éric Martin
Rapporteur : Marc Norguez

Un printemps couleur de luttes et de victoires

L'an dernier, le monde du travail accusait un très mauvais coup. Le patronat éternellement revanchard avait fait élire son champion, et dans la foulée, une Assemblée nationale à sa dévotion.

Aujourd'hui, les yeux se décillent. Sous l'avalanche de tromperies, de cadeaux aux plus riches, de mauvais coups à ceux qui ne peuvent que travailler pour vivre, les illusions et les faux espoirs s'effondrent.

La réalité apparaît de plus en plus nettement, malgré la poudre aux yeux et les mises en scène quotidiennes du président et de ses amis.

Les salariés vivent plus mal, et avec eux, les retraités, les chômeurs, les précaires. Leur pouvoir d'achat s'écroule. Leur accès à la santé se réduit gravement. Les vrais emplois disparaissent. Les droits au logement, à la culture, à une école publique de la réussite, à la retraite, ne sont plus respectés.

Trompés par un bonimenteur qui officie à l'angle d'un carrefour politique mal fréquenté, voilà l'impression que ressentent de nombreux salariés aujourd'hui.

La réaction la plus utile et la plus saine est celle de la lutte. Le vote n'est pas mal non plus, mais ne sera pas suffisant cette fois-ci pour changer de politique.

C'est par l'action que nous ferons respecter notre pouvoir d'achat, que nous sauverons l'emploi industriel, la retraite solidaire, bien commun de toutes les générations, le logement accessible à tous, la dignité au travail et l'égalité hommes/femmes.

Ce sera encore difficile. Les mauvais coups ne vont pas cesser. Mais l'espoir a changé de camp. Il est de notre côté. La CGT, l'ensemble de ses structures multiplient les initiatives. Rassemblons nous, et nous pourrons résister, faire reculer le patronat et gagner des avancées pour tout le monde du travail.

Marc Norguez
secrétaire général

Résistance aux prédateurs

Multiplier le nombre de syndiqués par dix en passant de moins de 10 syndiqués CGT en 2002 pour atteindre près de 100 syndiqués en 2008, réaliser des scores de plus de 90 % de voix pour le SGLCE aux élections professionnelles (CE & DP), dans une entreprise de gestion de fichiers d'abonnés employant 500 salariés, dont 90% de personnel féminin, engagés depuis plusieurs années dans une lutte sans merci contre les attaques des patrons qui délocalisent à tour de bras.
Voila qui nous invite à mieux connaître Presse Informatique dont nous parlent trois élus CGT : Dominique Aygalenc, Nadine Levieil et Bernard Parisot.

Le Livre parisien : Votre directeur général intérimaire, M. de la Horie, a récemment présenté un plan de restructuration. Ce directeur est-il entrepreneur ou équarrisseur ?

D. Aygalenc
Quand on parle d'entreprendre, c'est engager des actions pour créer, monter un projet. Ici, le seul engagement qu'il tiendra, c'est envers l'actionnaire majoritaire, Serge Weinberg, en augmentant la rentabilité, en répondant à la course aux profits et aux dividendes. Nous ne sommes pas dupes, nous avons affaire à un véritable fossoyeur, habitué à ce genre de situation et à nager en eaux troubles. Le plan de restructuration va mettre à mal le personnel déjà très fragilisé depuis plus de 5 ans ; des salariés que l'on n'arrête pas de culpabiliser d'une mauvaise gestion, d'une politique commerciale désastreuse, d'un recrutement quasiment inexistant. Oui, Grégoire de la Horie peut être qualifié d'équarisseur !

N. Levieil
Il est représentatif de cette catégorie d'individus complices d'un système libéral, missionnés pour détruire la structure de l'entreprise, la vider de sa substance et la réduire à néant.
Le Livre parisien : C'est vrai que de rachats par LBO (voir encadré) aux délocalisations, vous avez connu ce que le capitalisme financier fait de pire. Est-ce que ça continue ?

B. Parisot
Les salariés n'existent pas dans cette logique financière. Il n'y a aucune humanité dans les raisonnements de ces dirigeants qui n'ont pour seul objectif que de ramener un maximum de fric comme ils le disent eux-mêmes via leurs vassaux. Malheureusement, alors que nous réclamons un véritable projet industriel, nous nous heurtons à des monstres, de véritables patrons voyous qui veulent extraire un maximum d'argent en un minimum de temps dans la logique des LBO.

D. Aygalenc
Offshore, délocalisation, externalisation, nous ne nous laissons pas berner. Le seul mot d'ordre avec ces LBO, c'est « vampiriser l'entreprise ». La solution, après avoir pillé l'ensemble des actifs, arrêté de payer les charges sociales, diminué l'ensemble des charges, stoppé le paiement des

Assemblée générale.

fournisseurs, c'est de laminer le personnel. Chaque économie qu'on peut réaliser, c'est autant de profits immédiats.

En 2005, lorsque Fabrice Larue a décidé de transférer une partie de l'activité dite « simple » à Madagascar, nous savions qu'une délocalisation cache souvent une restructuration. Nous avons fait une campagne d'information auprès des salariés pour expliquer ce qu'était un LBO. Grâce au SGLCE, nous avons pu faire des autocollants qui ont été distribués à Beauvais lors de certaines manifestations, les voitures du personnel étaient couvertes de ce petit message « Non à la délocalisation ». Et ces jolis adhésifs ont ravi notre direction qui les voyait « fleurir » partout dans le canton.

N. Levieil
Nous souhaitons que le pire reste derrière nous malgré une volonté délibérée de la direction de respecter les étapes de son plan d'anéantissement.

Le Livre parisien : D'où l'ardente nécessité de s'organiser et de renforcer la CGT. Avec plus de cent syndiqués, vous êtes la plus grosse section syndicale du privé dans l'Oise. Continuez-vous à progresser ?

B. Parisot
Indirectement, les directions successives nous ont aidés à faire progresser notre section syndicale, et nous ne pouvons que les en remercier… Face à leur volonté de nous couper de la base en nous interdisant de faire des comptes rendus après chaque CE, chaque réunion importante, les salariés se sont rapprochés de nous et ont compris que cette volonté de nous séparer n'était pas innocente. De fait, nous continuons à progresser car nous faisons au minimum une réunion mensuelle avec les syndiqués de 12 heures à 14 heures, nous avons créé un site Internet, nous distribuons des tracts régulièrement et sommes à l'écoute au quotidien des salariés.

D. Aygalenc
Nous savons que la direction souhaite s'implanter sur d'autres sites afin de restreindre, voire de faire avorter les tentatives de débrayage, de manoeuvrer contre les salariés qui veulent actionner les moyens qu'ils ont encore dans l'entreprise pour préserver leurs droits et leurs emplois.
Nous savons qu'ils veulent interdire aux salariés comme aux élus d'utiliser les outils d'expression dans l'entreprise.
Néanmoins, même si la progression a été moins évidente ces derniers mois, notre section syndicale reste forte et unie.
Différents moyens d'intimidation ont été mise en place, dans le seul but de nous affaiblir et de nous diviser.
Ces obstacles, nous allons les franchir et continuer à renforcer notre section car nous savons que l'ensemble des actions menées a permis de rendre le syndicat CGT et ses représentants crédibles aux yeux des salariés.

N. Levieil
L'information à l'intérieur du Groupe Datem joue un rôle

LE LBO OU LEVERADGE BUY OUT

C'est une opération par laquelle un groupe d'investisseurs rachète une entreprise avec un minimum de capital et un maximum de dettes. Le fonds d'investissements rembourse les dettes avec les profits de la société achetée.

Ainsi, en octobre 2006, pour effectuer le rachat de Datem (détenue par Fabrice Larue et 3i) et de Team Partners qui constituent désormais le groupe Team Partners Group (135 M€ de chiffre d'affaires, 1 900 personnes), un holding (société qui gère un avoir constitué par des actions) est constitué : Team Partners Group Holding.

La mission du holding consiste à remonter les bénéfices pour rembourser, avec intérêts substantiels, le fonds d'investissements Weinberg Capital Partners.

Pour extraire le maximum de profits, après avoir pressurisé les salariés au maximum, les patrons délocalisent à Madagascar en remplaçant les smicards français par des smicards malgaches qui perçoivent 50 fois moins, soit 20 euros par mois ! C'est du néo-colonialisme !

Y. V.

LE GROUPE DATEM EN 2004

- 74 millions d'euros de chiffre d'affaires ;
- 80 millions d'adresses ;
- 18 millions d'abonnés presse pour plus de mille titres gérés ;
- 7 millions d'abonnés audio-visuels ;
- 10 millions de donateurs à des associations caritatives ;
- 13 millions de commandes pour la vente par correspondance et vente à distance.

L'entreprise reçoit alors 1 milliard d'euros par an en volume de chèques et 6 000 courriers à l'heure suivant les affirmations de M. Fabrice Larue.

Y. V.

essentiel : site syndical, contacts entre syndiqués et employés, réunions ponctuelles du CE interpellent et sensibilisent nos collègues qui s'impliquent en se syndiquant. Ajoutons qu'en règle générale, les salariés sont payés au SMIC. Ils sont donc scandalisés quand ils entendent des cadres de la direction, qui émargent à 6 000 euros par mois, claironner qu'ils ne comprennent pas ceux qui s'alimentent dans des commerces de type « ED ». Ces propos pleins de morgue contribuent à rapprocher les employés et la CGT.

Le Livre parisien : Pourquoi avoir choisi d'être organisé au sein du SGLCE plutôt que de constituer un syndicat d'entreprise ? Ce choix vous a-t-il aidé dans votre lutte face aux patrons ?

B. Parisot
Notre rencontre avec le SGLCE a fait suite au rachat des PVC par Le Monde. Guillaume et Alain, dans un premier temps, puis Laurent désormais, nous ont apporté leur soutien, leur expérience, une grande disponibilité qui nous ont permis de mieux nous organiser dès ce premier combat. Rapidement, les élus ont bénéficié de formations enrichissantes nécessaires pour mieux appréhender les difficultés et pour mieux répondre aux vives attaques des directions successives.
Ex : d'un comité des fêtes, nous sommes passés à un véritable comité d'entreprise, en mandatant un cabinet d'experts-comptables de qualité (Apex), puis des experts juridiques. Parallèlement, nous avons noué ou renoué des contacts plus forts tant avec notre UL de Hermes qu'avec l'UD de l'Oise.
De fait, nous pouvons affirmer que ce choix d'être organisé au SGLCE a été la meilleure chose qui pouvait nous arriver dans ces tourmentes successives et que, sans le SGLCE, notre sort serait déjà joué.

Le Livre parisien : Nos camarades sont très impressionnés par votre réussite, que ce soit celle de vos résultats électifs qu'au niveau de la syndicalisation. Quelle est votre recette ? Comment avez-vous fait progresser la perception de la CGT à l'entreprise ?

B. Parisot
Il n'y a malheureusement pas de recette miracle et c'est bien dommage… Car, sinon, nous aurions volontiers donné les ingrédients afin d'intensifier les luttes contre le patronat.
Notre progression correspond à un travail de longue haleine qui nécessite d'être à l'écoute des salariés, de les informer et communiquer au mieux avec eux. Nous avons durement travaillé pour démontrer que ceux que l'on pointait du doigt comme des « agitateurs », que l'on disait dangereux, menteurs, manipulateurs, étaient bien les véritables porte-paroles des salariés. Les dirigeants successifs se sont plus ou moins rapidement grillés car face aux mensonges, nous avons répondu par la sincérité, l'humilité, la crédibilité. Nous avons su démontrer que nous n'étions pas des « casseurs » d'entreprise et que nous prônions tout d'abord la discussion et la négociation. C'est cette image de la CGT et du SGLCE que nous défendons avec vigueur. Nous avons toujours pris soin de respecter les clients face aux conflits internes.

N. Levieil
Informer, toujours informer au mieux grâce à l'équipe convaincue qui va dans le même sens.

Le Livre parisien : Vous communiquez le plus possible avec les médias régionaux ou nationaux, allant jusqu'à organiser des conférences de presse. Comment organisez vous cette communication ?

B. Parisot
Si nous communiquons avec la presse, il nous semble nécessaire d'être vigilants face à beaucoup d'entre eux qui sont avant tout les clients de Presse Informatique. Nos propos restent pondérés et le resteront jusqu'au jour où il sera nécessaire d'être plus incisifs. Nous avons établi la trame d'une conférence de presse avec nos camarades du SGLCE. La direction sait que nous frapperons fort si cela s'impose.

D. Aygalenc
Nous nous rassemblons pour mettre à plat nos idées. Et il faut savoir que la richesse et la diversité des personnes ne font que donner un élan de plus à la section. Bien évidemment, nous avons le soutien indispensable du SGLCE pour nous aider et nous conseiller.

Le Livre parisien : En 2007, la direction a voulu licencier Bernard, le délégué syndical CGT et a dû revenir sur son intention face à la réaction massive du personnel. Cette manœuvre a-t-elle renforcé, au final, la CGT dans l'entreprise ?

D. Aygalenc
En voulant s'attaquer à Bernard, le personnel s'est rendu compte de la volonté de la direction d'anéantir les valeurs fortes qu'il défendait au sein de Presse Informatique depuis de nombreuses années. C'était s'attaquer aux valeurs de libertés démocratiques auxquelles il est très attaché.
En voulant exclure leur délégué syndical CGT, cela a éclairé l'ensemble des salariés sur le caractère véritable des desseins de la direction.
La CGT dénonce la non-augmentation des salaires depuis le 1er LBO, la dégradation des conditions de travail, la dépendance des salariés face à une direction agressive vis-à-vis de l'organisation syndicale CGT.
L'effet de cette attaque en janvier 2007 envers leur meilleur défenseur a permis une plus grande solidarité et une plus grande implication des salariés. De nouveaux syndiqués sont venus nous retrouver.
Comprendre, c'est avant tout unifier !

Propos recueillis par Yann VOLANT

Augmenter les salaires, c'est possible ! Syndiquez-vous, rassemblez-vous, luttons et gagnons ensemble !

Partout en France, dans la communication écrite comme ailleurs, dans le privé comme dans le public, des salariés, des sans emplois, des retraités luttent, pétitionnent, manifestent, font grève pour exiger et obtenir les moyens de vivre dignement. Ils ont raison !

Là où les salariés se mobilisent, ils gagnent des augmentations de salaire et des garanties sociales. Mais les pouvoirs publics et les médias refusent d'en parler !

Le gouvernement et le Medef nous parlent sans cesse de « revaloriser le travail », de « travailler plus pour gagner plus », de « libérer le travail ».

Or, si le travail est dévalorisé, c'est surtout par la faiblesse des salaires, la négation des qualifications et la précarisation.

Les recettes de Sarkozy pour augmenter le pouvoir d'achat : les cadeaux fiscaux pour les riches, les exonérations de cotisations sociales pour les patrons, la défiscalisation des heures supplémentaires, la vente des journées RTT… ne répondent pas aux attentes sociales.

Résultats :

- les plus aisés accumulent les milliards de richesses qui sont créés par le seul travail des salariés, au détriment du pouvoir d'achat de ces derniers ;
- les milliards d'euros d'exonération plombent le financement de la Sécurité sociale (santé, retraite et famille) ;
- les 35 heures et la durée légale du travail sont remises en cause ;
- les heures supplémentaires, encouragées par le gouvernement, dégradent les conditions de vie et nuisent à l'emploi ; quoi qu'il en soit, elles ne relèvent que de la seule volonté du patronat ;
- gouvernement et patronat veulent pousser les salariés à vendre leurs RTT, c'est-à-dire augmenter leur pouvoir d'achat avec leur propre argent en sacrifiant une partie de leurs acquis sociaux ;
- la précarité devient presque la norme et le temps partiel est imposé.

Les exonérations de charges patronales sont une véritable trappe à bas salaires.
Pour bénéficier de ces abattements (26 milliards en 2007), les entreprises maintiennent les salaires à un bas niveau.

Les 35 heures ont-elles ruiné l'économie du pays ?

Les entreprises du CAC 40 ont réalisé :

En 2005 80 milliards d'euros de profits (+ 2 % par rapport à 2004) ;
25 milliards d'euros ont été distribués aux actionnaires.

En 2006 plus de 100 milliards d'euros de profits ;
40 milliards ont été distribués aux actionnaires…

Et on nous demande de vendre nos RTT pour gagner plus !

La France serait un pays qui ne travaille pas assez…

Selon l'OCDE, la production horaire des salariés français est supérieure :

de 8 % à celle des Américains ;

de 17 % des Allemands ;

de 18 % des Italiens ;

de 25 % des Anglais ;

de 36 % des Canadiens ;

de 53 % des Japonais.

10 % des ménages les plus pauvres ne possèdent en patrimoine que 2 110 € en moyenne ;

10 % des ménages les plus riches possèdent 450 000 € en moyenne.

Les salaires augmentent ?

Bernard ARNAULT (groupe LVMH) a touché en 2006, l'équivalent de 27 000 années de Smic en dividendes (326 millions d'euros) !

Louis SCHWEITZER (ex-Groupe Renault) a touché en 2006, l'équivalent de 1 000 années de Smic en revenus !

Le président de la République vient de tripler son salaire mensuel net qui passe de 6 000 € à 19 000 €…

77 % des patrons français du CAC 40 ont vu leur rémunération augmenter de 40 % en 2007 et ainsi passer, en moyenne, à 6,175 millions d'euros par an.

La lutte paie

Dans les entreprises du labeur organisées syndicalement mais aussi au niveau de la branche, les négociations salariales 2008 ont permis quelques avancées conséquentes. En voici quelques exemples en commençant par la grille des salaires 2008 du labeur issue de l'accord paritaire du 22 janvier 2008.

Grille des minima

Groupes et échelons
I B
I A
II
III B
III A
IV
V C
V B
V A
VI B
VI A

PLIFAC
Après de longues et dures négociations dans le cadre de la NAO, le délégué syndical a réussi à convaincre la direction qu'une augmentation de salaire est plus que nécessaire vu la perte de pouvoir d'achat.
Une augmentation de 4 % a été signée ; son paiement se fera en deux paliers : 2 % au mois de janvier et 2 % au mois d'avril.

ENVEL'OFFSET
Le principe d'une augmentation générale de 2 % des salaires est acquis. Il reste à négocier la période d'application.

CORTEX
C'est bien la première fois que la direction accepte la tenue de la NAO, surtout avec le délégué syndical CGT. Malgré les difficultés et l'entêtement des dirigeants de l'entreprise, une augmentation générale de 2 % a été obtenue.

IPBI
Un quatorzième mois de salaire a été obtenu pour la troisième année consécutive dans cette petite entreprise d'une trentaine de salariés implantée à Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne, 77). Le délégué syndical, Frédéric Pilleux, est redoutablement efficace dans la défense des intérêts des salariés.

Ce sont les dividendes reversés aux plus riches, les cadeaux fiscaux, les exonérations sociales qui vident les caisses de l'État et de la Sécurité sociale. Plutôt que de parler du « coût du travail », il faut parler du « coût du capital » !

Il faut orienter les richesses créées par le travail vers la satisfaction des besoins de tous les citoyens et non plus vers l'enrichissement d'une caste de gros actionnaires. Ce sont bien eux les nantis, les privilégiés !

Ces richesses, ce sont les salariés qui les produisent en totalité et il est juste qu'ils obtiennent de leur travail de quoi vivre, se loger, se nourrir, se soigner, se cultiver, se divertir et partir en vacances !

mensuels 2008

Salaires minima mensuels au 1er avril 2008 (152 h 25)	Salaires minima mensuels au 1er juillet 2008 (152 h 25)
3 259	3 298
3 178	3 216
2 608	2 639
2 170	2 200
1 703	1 727
1 499	1 517
1 374	1 390
1 316	1 332
1 301	1 317
1 291	1 309
1 285	1 300

La CGT propose :

- L'augmentation de l'ensemble des salaires, avec un Smic à 1 500 € comme point de départ de toute grille de salaires ;
- L'augmentation des pensions avec des taux de 75 % du salaire d'activité et, au minimum, le Smic ;
- La réévaluation des qualifications dans le cadre d'une juste reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle ;
- L'égalité salariale hommes/femmes et l'application « à travail de valeur égale, salaire égal » ;
- L'abrogation des franchises médicales ;
- La construction massive de logements sociaux en région Île-de-France et des loyers n'excédant pas 20 % des revenus des ménages ;
- La transformation des temps partiels en temps plein pour les salariés qui le souhaitent ;
- La transformation des CDD en CDI.

Comparez avec votre fiche de paie...

Pour 90 % des salariés, la hausse du salaire a été de 0,4 % par an en moyenne entre 1998 et 2005.

Selon l'Insee, le pouvoir d'achat global stagne depuis 1978.

Compte tenu du temps partiel imposé, 30 % des salariés gagnent moins de 956 € nets par mois pour les hommes et 617 € pour les femmes.

50 % des salariés gagnent moins de 1 368 € nets par mois pour les hommes et 1 115 € nets pour les femmes.

Et le pouvoir d'achat des salariés ?

Depuis 1 an :
Produits laitiers : + 7 à 10 % ;
Produits à base de céréales : + 7 à 10 % ;
Oeufs : + 5 à 10 % ;
Fruits et légumes : + 16 % ;
Volailles : + 14 % ;
Électricité, gaz, carburant : + 10 %.

De 2001 à 2006 :
La visite chez le médecin : + 20 % ;
L'essence : + 22 % ;
Le gazole et GPL : + 36 % ;
Le fuel domestique : + 66 % ;
Les loyers : + 3 % par an.

Pour le début de 2008, les grandes enseignes alimentaires annoncent une augmentation des produits de première nécessité de 10 à 40 %.

Concernant la prise en compte du pouvoir d'achat, que dire de la décision du gouvernement de n'augmenter les pensions et retraites que de 1 % alors que l'inflation dépassera allègrement les 2 % en 2007 ?

Exonérations des cotisations sociales pour les patrons :

- 3 milliards d'euros en 1993 ;
- 25 milliards d'euros en 2007 ;

C'est sans compter les 15 milliards de cadeaux fiscaux en 2007 !

Par contre, il a été décidé de mettre **fin à l'exonération de la redevance TV pour les citoyens non imposables** ayant plus de 65 ans…

Pour se défendre dans l'entreprise, Faire progresser son statut social, être reconnu, nous avons tous besoin d'un syndicat CGT.

Loin des clichés distillés sur les syndicats par les médias, l'organisation syndicale joue un rôle important dans l'entreprise. C'est un vecteur de solidarité entre tous les salariés.

Salaires, emploi, conditions de travail, discriminations, égalité femmes-hommes, avenir des retraites… autant de sujets qui structurent la vie quotidienne des salariés et pour lesquels, il faut bien le reconnaître, le patronat et le gouvernement ne leur demandent pas leur avis.

Forts de ce constat, que devons-nous faire :

- subir sans broncher en attendant des jours meilleurs qui ne viendront jamais sans notre intervention ?
- se replier sur soi et rechercher une solution individuelle qui, dans la majorité des cas, s'avère tout aussi inefficace ?
- réagir en étant informé, solidaire, organisé et mettre en place un syndicat structuré et force de proposition ?

Un syndicat, c'est d'abord et avant tout un outil utile à l'ensemble des salariés.

Les médias n'en font pas écho mais de plus en plus de salariés, notamment dans le secteur privé, font le choix d'adhérer à la CGT.

Ils interviennent, participent aux négociations annuelles sur les salaires, élisent des délégués du personnel, mettent en place des Comités d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail. C'est ainsi qu'ils modifient en profondeur le rapport des forces salariés/employeurs et obtiennent souvent des avancées sociales.

Pour vous aider dans vos démarches, le **Syndicat général du Livre et de la Communication écrite CGT** est à votre disposition.

Partout où un syndicat CGT existe, il est utile pour les salariés !

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

Je souhaite

- ❑ prendre contact avec la CGT
- ❑ adhérer à la CGT

Nom : .....
Prénom : .....
Date et lieu de naissance : .....
Adresse postale : .....
.....
E-mail éventuel : .....
Téléphone : .....
Profession : .....
Entreprise : .....

À remettre à un délégué CGT ou à renvoyer au SGLCE : 94 bd Auguste Blanqui 75013 PARIS
Tél. : 01 43 31 53 51, fax : 01 43 31 79 70, e-mail : p.manseau@sglce.fr

Imprimerie nationale

Quand l'État ne tient pas ses engagements !

Les salariés de l'Imprimerie nationale de l'établissement de Choisy-le-Roi ont entamé un mouvement de grève, avec occupation de l'usine, le 21 janvier dernier, tout simplement pour le respect des engagements par la direction.

Si l'on revient à juin 2005, les 170 salariés rescapés travaillant rue de la Convention avaient été consultés sur le déménagement de l'activité offset feuille à Choisy-le-Roi (126 emplois). Ils avaient le choix entre : le congé de reclassement, le départ volontaire ou partir travailler à Choisy-le-Roi.

Le congé de reclassement : il a été négocié dans un seul but : protéger le statut particulier des ex-ouvriers d'État devenus ouvriers sous décret de l'Imprimerie nationale. Il avait donc pour spécificité de conserver les personnels licenciés en congé de reclassement et ce, jusqu'à ce qu'ils intègrent une place au sein d'une des trois fonctions publiques, mais était également applicable aux salariés de droit privé. 183 personnes rentrèrent dans ce système, 131 furent reclassées, 52 y demeurent toujours depuis 2005, mêmes si certaines sont en cours de finalisation de reclassement. Cela démontre les difficultés rencontrées par les salariés à statut pour intégrer un nouvel emploi.

Les résultats de l'activité feuille, devant de plus être amputée de l'activité fiduciaire déplacée à Douai, n'étaient pas bons. Pour cette raison, les organisations syndicales avaient demandé une garantie en incluant un article supplémentaire dans le plan social 2005. Elle stipulait que si l'usine de Choisy venait à être cédée, le plan social qui serait alors mis en place intégrerait les mêmes mesures que celui de 2005. Le personnel pouvait alors « sans risques » aller travailler dans cette usine toute neuve.

Malheureusement, une gestion désastreuse organisée par la direction, un plan de charges quasi-nul enlevait toute chance au développement de l'établissement. Pour être clair, tout ne fut pas mis en œuvre pour que l'activité feuille de l'Imprimerie nationale se redresse, bien au contraire.

L'activité a démarré en juin 2005. En mars 2006, le Président-directeur général, Loïc Lenoir de La Cochetière connu (pas forcément en bien) dans la profession, ancien collaborateur de Lopez ou d'Oberthur en passant par Madelin, annonçait déjà la possible cession de l'usine et la filialisa en novembre 2006.

En janvier dernier, alors que les représentant des salariés se battaient depuis plusieurs mois pour avoir des garanties sur leurs emplois en cas de cession de l'entreprise ou à défaut sur le respect des engagements du plan 2005, ce même dirigeant décida de mettre à l'ordre du jour du CCE, la dénonciation dudit plan social prétextant que l'entreprise n'avait plus les moyens financiers de tenir ses engagements. N'oublions pas que l'unique actionnaire de l'entreprise est l'État !

Sans informations sérieuses sur une éventuelle reprise et après cette provocation, les salariés décidèrent unitairement de suspendre le travail et d'occuper l'usine. Au bout d'une semaine, les représentants du ministère décidèrent de mettre en place un médiateur, ne serait-ce que pour rouvrir les discussions complètement bloquées avec cette direction malhonnête et scélérate.

Aujourd'hui, après 32 jours de d'occupation, à force de pugnacité et après des péripéties plus ou moins rocambolesques telles que la mise « en garde à vue » du médiateur par les salariés, le ministère s'engage à reprendre les dispositions du plan social 2005, en améliorant un certain nombre. Toutefois, il refuse de revenir sur la durée indéterminée du congé de reclassement, puisqu'il le porte à 60 mois.

Si un congé de reclassement de 5 ans améliore nettement les conditions de reclassement des salariés de droit privé par rapport au Code du travail, en limiter sa durée pour les salariés sous décret constitue une vraie menace. Quid de la garantie d'emploi que leur statut leur conférait et qu'ils ont largement payé en acceptant des rémunérations inférieures à celles du secteur privé pendant des années ?

Quelles garanties ont ces salariés que l'État fera le nécessaire pour faire face à son obligation de reclassement si, au bout de 5 années, il peut s'en séparer à moindre coût ?

L'avenir de ces ouvriers sous décret - qui de toute manière ne pourront pas être repris par le potentiel repreneur en conservant leur statut - est entre les mains d'une cellule de reclassement. Ils ont 5 ans pour retrouver un emploi dans la fonction publique. Ou plutôt, c'est l'État qui a 5 ans pour leur trouvé un emploi. Il s'y est engagé, avec « une obligation de résultat ». Nous serons vigilants, et nous n'hésiterons pas à lui rappeler ses engagements si besoin.

Éric MARTIN

2008 : l'année de la privatisation du gouvernement français !

Ce n'est pas un scoop : les hommes d'affaires aiment pouvoir faire leurs petits et grands commerces le plus librement possible, afin d'en tirer le maximum de profit et en ayant le minimum de comptes à rendre aux citoyens et à leurs représentants.

Mais jusqu'à il y a peu, qu'ils soient grands patrons, dirigeants d'entreprise, membres de conseils d'administration, de directoires ou simples investisseurs-spéculateurs, ces hommes d'affaires s'en cachaient plus ou moins comme d'une maladie honteuse. Ils affichaient une très hypocrite bonne conscience sociale par devant, pour mieux s'en mettre plein les poches par derrière.

La nouveauté, c'est qu'aujourd'hui, non seulement ils ne s'en cachent plus, mais ils le revendiquent publiquement et avec une triomphante arrogance : tout est bon pour "gagner un max de thunes" (et ils le disent comme ça, c'est tellement beau la sincérité du parler "populo"). Débarrassés de leurs complexes, ils nous montrent enfin leur vrai visage, suivant en cela l'exemple médiatisé du nouveau Saint Patron des patrons : **Saint-Nicolas-des-Multinationales**.

Emportés dans leur élan, ils se sentent pousser des ailes et ils se mettent à prendre leurs plus beaux rêves pour des réalités. Ils se disent que, comme l'avait scandé **Saint-Nicolas-le-Candidat**, aujourd'hui « tout devient possible », même leurs plus délirants fantasmes. Et voilà qu'en vérité, ô miracle, **Saint-Nicolas-la-Rolex**, réalise leurs prières. À eux les bénéfices supplémentaires grâce au licenciement simplifié sans motif par rupture à l'amiable. À eux la rentabilité augmentée grâce à la période d'essai extensible, à la remise en cause de la durée légale du travail, à la précarisation du contrat de travail rétrogradé au rang de "contrat de mission", à la flexibilité, à la polyvalence, au travail le dimanche, à l'individualisation des relations salarié-employeur, à l'instrumentalisation de syndicats en panne, à la neutralisation de la législation du travail par de multiples dérogations, aux accords d'entreprise signés en catimini, à la réduction des moyens des Prud'hommes… Alléluia ! Patron, demande et tu recevras de **Saint-Nicolas-le-Généreux** !

Alors, aujourd'hui, au grand jour, sans détour, sans tabou et même avec une certaine jubilation, ils osent tout ! Les rapaces (ou les requins, selon vos préférences zoologiques) qui tournaient depuis longtemps autour du corps de l'État, tentant régulièrement des attaques en vue de l'affaiblir, fondent aujourd'hui sur lui tels des charognards sur un grand corps malade.

Bref, après s'être de façon juteuse partagés pour leur plus grand profit les services publics, privatisés les uns après les autres ; les affairistes s'offrent aujourd'hui le cœur de la bête en s'emparant des commandes du pays : le gouvernement.

En effet, c'est officiel et donc irrémédiable puisque **Saint-Nicolas-l'Annonciateur** l'a dit : les ministres seront évalués selon les critères établis par le cabinet d'audit privé Mars & Co (qui, par pur hasard, a été en affaire avec le Cabinet d'avocat dans lequel était associé **Saint-Nicolas-du-Barreau**).

Autrement dit, une entreprise privée va maintenant décider, à travers ses critères d'évaluation et leurs résultats, de l'orientation de la politique gouvernementale, voire sans doute au final, de la composition même du gouvernement ; car il semble évident qu'un ministre à l'évaluation médiocre ne fera pas long feu… À moins qu'il ne redresse rapidement la barre en suivant les conseils d'un consultant privé, l'entraînement intensif d'un « coach » privé, tout en améliorant son image grâce à un conseiller en communication privé, au régime d'un diététicien privé et au sourire étincelant obtenu chez un dentiste privé. Tout cela, afin de pouvoir se la « péter grave » chez ses amis des médias privés, à l'image du boss **Saint-Nicolas-la-Frime** ! Enfin, sans en faire trop parce que c'est quand même lui le Chef suprême qui commande et eux les disciples qui imitent le Chef suprême, en prenant bien garde de ne pas lui faire de l'ombre, sous peine de ne pas faire long feu… Eh oui ! C'est ça les joies du privé !

Merci Saint-Nicolas-le-Visionnaire ! Grâce à toi, la boucle est bouclée. Après avoir aidé tes prédécesseurs à nous rendre la vie plus belle par la privatisation totale ou partielle des services publics (télécommunications, poste, santé, éducation, transports, télévision, banques, énergie, eau, sécurité…), tu nous gâtes vraiment en nous offrant pour nos étrennes la privatisation du gouvernement. Grâce à toi, nous allons pouvoir nous foutre encore un peu plus d'un système qui, quels que soient nos votes, nos souhaits et nos avis, gère les affaires de l'État en les sous-traitant dans des sociétés privées amies du pouvoir en place et payées par l'argent public pour défendre au mieux leurs intérêts privés. Et voilà comment Matignon et l'Élysée deviennent de simples sous-filiales au service des holdings multinationales.

Juste deux petites questions pour finir :

1. **Saint-Nicolas-de-la-Bourse**, quand comptes-tu mettre en vente les actions de la société France ? Cela m'intéresse beaucoup. En effet, je suis persuadé qu'avec les réductions d'effectifs déjà effectuées et celles à venir, le cours devrait exploser dès la mise sur le marché, tel le bibendum Michelin à l'annonce d'un méga plan social. Il y aura donc un paquet de pognon à se faire rapidement. Mais très rapidement alors, car après le démantèlement total, quand la société France ne sera plus qu'une coquille vide abandonnée par ceux qui l'ont pillée, l'action ne vaudra plus tripette ! Mais cela, tu le sais bien toi, **Saint-Nicolas-l'Initié** et tu ne t'en inquiètes sûrement pas, puisque tu feras alors partie de ceux qui auront tout revendu au prix fort et qui se gausseront d'avoir fait une si belle affaire. Remarque, tu auras bien raison de rire en regardant les citoyens arnaqués patauger dans le merdier que toi et tes bons amis du privé nous aurez laissé....
2. Tu n'as pas l'impression d'avoir piqué le plan de ton collègue **Saint-Nanard-le-Marchand-de-Tapie** sur ce coup-là ?

Pour tout cela, encore merci à toi, **ô Saint-Nicolas-le-Civilisateur** !

Christophe GRAL

le livre parisien

Appel des résistants du 8 mars 2004

En raison de son actualité, *Le Livre Parisien* a décidé de publier ce vibrant *appel à la résistance*.

Au moment où nous voyons remis en cause le socle des conquêtes sociales de la Libération, nous, vétérans des mouvements de Résistance et des Forces combattantes de la France libre (1940-1945), appelons les jeunes générations à faire vivre et retransmettre l'héritage de la Résistance et ses idéaux toujours actuels de démocratie économique, sociale et culturelle. Soixante ans plus tard, le nazisme est vaincu, grâce au sacrifice de nos frères et sœurs de la Résistance et des nations unies contre la barbarie fasciste. Mais cette menace n'a pas totalement disparu et notre colère contre l'injustice est toujours intacte.

Nous appelons, en conscience, à célébrer l'actualité de la Résistance, non pas au profit de causes partisanes ou instrumentalisées par un quelconque enjeu de pouvoir, mais pour proposer aux générations qui nous succéderont d'accomplir trois gestes humanistes et profondément politiques au sens vrai du terme, pour que la flamme de la Résistance ne s'éteigne jamais :

1. Nous appelons d'abord les éducateurs, les mouvements sociaux, les collectivités publiques, les créateurs, les citoyens, les exploités, les humiliés, *à célébrer ensemble l'anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance* (CNR) adopté dans la clandestinité le 15 mars 1944 : Sécurité sociale et retraites généralisées, contrôle des « féodalités économiques », droit à la Culture et à l'Éducation pour tous, une presse délivrée de l'argent et de la corruption, des lois sociales ouvrières et agricoles, etc. Comment peut-il manquer aujourd'hui de l'argent pour maintenir et prolonger ces conquêtes sociales, alors que la production de richesses a considérablement augmenté depuis la Libération, période où l'Europe était ruinée ? Les responsables politiques, économiques, intellectuels et l'ensemble de la société ne doivent pas démissionner ni se laisser impressionner par l'actuelle dictature internationale des marchés financiers qui menace la paix et la démocratie.

2. Nous appelons ensuite les mouvements, partis, associations, institutions et syndicats héritiers de la Résistance *à dépasser les enjeux sectoriels et à se consacrer en priorité aux causes politiques des injustices et des conflits sociaux, et non plus seulement à leurs conséquences,* à définir ensemble un nouveau « Programme de Résistance » pour notre siècle, sachant que le fascisme se nourrit toujours du racisme, de l'intolérance et de la guerre, qui eux-mêmes se nourrissent des injustices sociales.

3. Nous appelons enfin les enfants, les jeunes, les parents, les anciens et les grands-parents, les éducateurs, les autorités publiques à une véritable *insurrection pacifique contre les moyens de communication de masse* qui ne proposent comme horizon pour notre jeunesse que la consommation marchande, le mépris des plus faibles et de la Culture, l'amnésie généralisée et la compétition à outrance de tous contre tous. *Nous n'acceptons pas que les principaux médias soient désormais contrôlés par des intérêts privés,* contrairement au programme du Conseil national de la Résistance et aux ordonnances sur la presse de 1944.

Plus que jamais, à ceux et celles qui feront le siècle qui commence, nous voulons dire avec notre affection :
« Créer, c'est résister. Résister, c'est créer ».

Signataires :
Lucie Aubrac, Raymond Aubrac, Henri Bartoli, Daniel Cordier, Philippe Dechartre, Georges Guingouin (décédé le 27 octobre 2005), Stéphane Hessel, Maurice Kriegel-Valrimont, Lise London, Georges Séguy, Germaine Tillion, Jean-Pierre Vernant et Maurice Voutey.

Comité du Livre, du Papier et de la Communication

Après un hiver difficile pour nous tous et en particulier pour ceux qui sont dans la précarité, voici venir les beaux jours. Mais le Comité du Livre, du Papier et de la Communication (CDLPC) ne doit, à aucun moment, relâcher son effort d'aide aux plus démunis d'entre nous, qu'ils soient dans la presse, le labeur ou dans les professions connexes.

Il y a tant à faire que le mot « solidarité » reste le pivot incontournable de notre action envers nos filleuls qui sont de plus en plus nombreux.
Pour pouvoir les aider dans leur vie de tous les jours, leur permettre de faire partir leurs enfants en vacances, subvenir aux besoins immédiats de nos camarades en fin de droits, enfin pour perpétuer le soutien que le CDLPC a toujours apporté aux grands causes internationales (dans les Balkans cette année), nous avons besoin de vous. Ils ont besoin de vous tous !
Faites nous parvenir vos dons : argent, vêtements, livres, jouets.
Prenez contact avec nous au 01 43 31 51 59 ou sur notre site (www.spf-livre.org) ou par courriel (contact@spf-livre.org), ou encore à l'adresse du CDLPC (94 boulevard Auguste Blanqui, 75013 Paris).
Nos prochaines manifestations :
Une fête pour le cinquantième anniversaire du CDLPC, le 17 mai 2008.
Une braderie organisée les 26, 27 et 28 mai 2008, à Blanqui.
Venez nombreux !

AMI : haut la main

Chez AMI (Ateliers modernes d'Impression), imprimerie de labeur à Courbevoie, a été mis en place un comité d'entreprise dans le cadre de la délégation unique du personnel. Une liste CGT, constituée de 4 candidats adhérents de notre syndicat, a obtenu près de 70 % des voix, dès le 1er tour et ce, malgré les dénigrements répétés d'un salarié affolé de voir la CGT présenter une liste complète.
Merci à tous ceux qui ont aidé à réaliser ce bon résultat ! Une formation adaptée aux nouveaux élus est prévue dans les prochaines semaines.
Bon courage à Michel Bastide et ses camarades !

Ali M'SAOURA

Bulletin officiel du Syndicat général du livre et de la communication écrite
94, bd A.-Blanqui 75013 PARIS.
N° de Commission paritaire : 0110 S 07117. – N° ISSN : 1269-5076.

Prépresse réalisé par Publications Elysées
13, rue Niepce, 75014 Paris -
Tél. 01 40 47 41 01

Impression : Imprimerie nationale.

Directeur de publication et de rédaction : Norguez Marc.
Rédacteur en chef : Thomas Flores Guillaume.
Comité de rédaction : A. M'Saoura, M. Pavard, B. Rivet, Y. Volant. T. Fronty

Formation au cœur de l'action syndicale

Je suis syndiqué et je veux comprendre.
Je veux participer, je veux que mon avis compte.
Je veux mieux défendre mes intérêts de salarié.

Je suis élu, comment agir ?
Comment faire bouger mes collègues ?
Pourquoi la division syndicale ?
Je veux m'exprimer en toute connaissance de cause face à mon employeur. J'ai besoin de bases solides.

C'est mon droit de savoir, de comprendre dans quelle société je vie, de me faire ma propre opinion pour apporter d'autres idées, d'autres solutions.

Les patrons, les directions d'entreprise ont leurs propres formations continues. Ils en usent largement.

Pour moi aussi, la formation syndicale est un droit.

La formation syndicale CGT continue pour les syndiqués, les salariés, est indispensable et adaptée pour tous : les (anciens et nouveaux) syndiqués, les élus, les directions syndicales, les cadres syndicaux.

La formation syndicale permet de développer ses aptitudes, sa capacité à débattre, à construire collectivement les propositions et parallèlement les actions à réaliser pour les faire aboutir.

La formation syndicale permet d'augmenter ses compétences dans les domaines de son choix, pour prendre des initiatives, acquérir des moyens supplémentaires, pour expliquer, argumenter, persuader, convaincre de la nécessité du syndicalisme dans notre société ; société marquée pour le plus grand nombre de gens par des conditions de vie, de travail, de plus en plus difficiles.

3 idées définissent la formation syndicale CGT :

1. une formation de masse ouverte à chaque syndiqué ;
2. une formation continue pour entretenir et faire progresser ses connaissances tout au long de sa vie de syndiqué ;
3. une formation qui permet à chacun d'exercer les responsabilités qu'il a choisies et qu'il accepte dans la vie de son syndicat.

Je veux agir avec ceux qui m'entourent au travail, dans la ville…

Il y a tant à faire pour vivre mieux, tant de choses à changer !

J'ai plein d'idées à partager, à discuter, à enrichir. On a tous quelque chose à donner et à recevoir tout au long de la vie.

Vivre des moments privilégiés qui permettent ces échanges de savoirs, ces apprentissages réciproques, ces rencontres.

C'est ça, la formation syndicale CGT.

Gérard DOUHARD

CALENDRIER DES FORMATIONS SYNDICALES DU SGLCE

Stages organisés à Blanqui

Niveau 1	du 31 mars au 4 avril 2008
Accueil	les 21 et 22 avril 2008, les 26 et 27 mai 2008
Elus et mandatés	les 16 et 17 juin 2008
Communication	les 25, 26 et 27 juin 2008

Stages organisés par les Unions départementales CGT d'Île-de-France

Niveau 2	Paris	du 31 mars au 4 avril 2008 du 16 au 20 juin 2008
	Seine-Saint-Denis	du 15 au 19 septembre 2008 du 6 au 10 octobre 2008
	Val-de-Marne	du 21 au 24 octobre 2008 du 17 au 21 novembre 2008

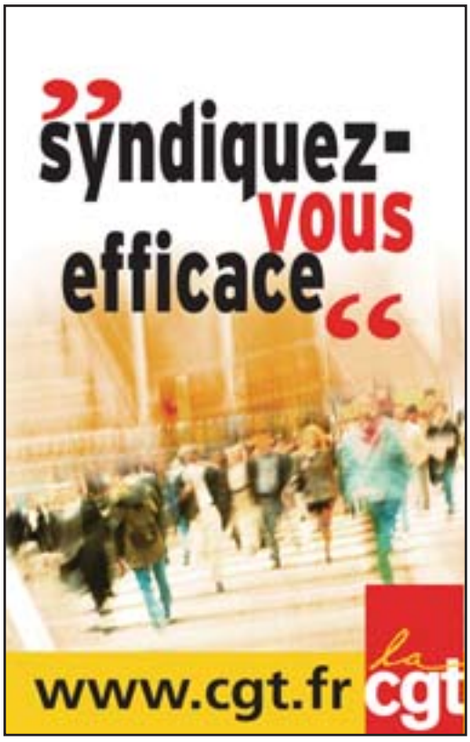

Indice des prix à la consommation

Périodes	Indices avec tabac	Var. au cours du der. mois	Var. au cours des 12 der. mois
Janvier 2008	117,56	– 0,1	+ 2,8
Decembre 2007	117,70	+ 0,4	+ 2,6
Novembre 2007	117,26	+ 0,5	+ 2,4
Octobre 2007	116,62	+ 0,2	+ 2,0
Septembre 2007	116,33	+ 0,1	+ 1,5
Août 2007	116,2	+ 0,4	+ 1,2
Juillet 2007	115,74	– 0,2	+ 1,1
Juin 2007	116,03	+ 0,1	+ 1,2
Mai 2007	115,89	+ 0,3	+ 1,1
Avril 2007	115,60	+ 0,5	+ 1,3
Mars 2007	115,04	+ 0,4	+ 1,2
Février 2007	114,55	+ 0,2	+ 1,0

Source : Insee

Salaires

Salaire minimum

■ Smic au 1er juillet 2007 (salaire en dessous duquel aucun salarié ne doit être payé). 8,44 € brut/heure ;

1 280,06 € sur la base légale de 151,67 heures.

Horaire collectif de 39 heures :

- Mensuel brut avec majoration de salaire de 25 % de 169 heures : 1462,93 €
- Mensuel brut avec majoration de salaire de 10 % de 169 heures : 1428,60 €
- Jeunes salariés : 16 ans : 6,75 € ; 17 ans : 7,60 €.
- Après 6 mois de travail dans une profession ou à 18 ans : 8,44 €.

Plafond de la Sécurté Sociale

2 773 €/mois ;
33 276 €/an

Jeunes apprentissage

Salaire minima depuis le 1er juillet 2007 (sur la base de 151,67 heures mensuelles)

16 à 17 ans
- 1re année : 320,02 €
- 2e année : 473,63 €
- 3e année : 678,44 €

18 à 20 ans :
- 1re année :524,83 €
- 2e année :627,24 €
- 3e année : 832,05 €

- 21 ans et plus :
- 1re année : 678,44 € ou si plus favorable, 53 % du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé (SMC),
- 2e année : 780,85 € ou 61 % du SMC, si plus favorable,
- 3e année, 998,47 € ou 78 % du SMC, si plus favorable.

Taux d'intérêt légal pour 2008 :

3,99 %

La loi TEPA/ 35 heures

Dans le prolongement des projets gouvernementaux de casse et de destruction du code du travail, la loi TEPA (travail, emploi, pouvoir d'achat) permet aux entreprises de contourner la semaine légale de 35 heures et d'instaurer un volume d'heures supplémentaires plus important, payées ou récupérées avec une majoration de 25 %, selon les dispositions du code du travail.

Profitant de cette possibilité, plusieurs employeurs du labeur oublient que la convention collective est plus avantageuse pour les salariés puisqu'elle accorde aux deux premières heures supplémentaires 33 % de majoration, 50 % pour les deux suivantes et 100 % pour toutes les autres.

Les salariés du secteur doivent être particulièrement vigilants quant à l'application de ces majorations conventionnelles que l'appétit patronal, encouragé par les choix du gouvernement, tente de négliger.

Même si ces heures supplémentaires sont défiscalisées pour l'entreprise et le salarié, rien n'autorise le patronat à privilégier l'application du code du travail par rapport à la convention collective ; le respect de la hiérarchie des normes s'impose à tous.

Ali M'SAOURA